

## **La France, puissance d'action, puissance d'influence** *Le Forum des études des associations d'auditeurs de l'IHEDN*

Le Forum national des études des auditeurs s'est tenu cette année le 9 novembre 2018 au Parlement européen de Strasbourg sur le thème : *La France, puissance d'action, puissance d'influence*. Grâce à la remarquable organisation par l'association régionale Alsace, hôte de ce forum annuel, le public présent a bénéficié d'une visite du Parlement, paquebot de bois et de verre avec l'impressionnant hémicycle des 751 députés européens comme clou du spectacle.

Après l'accueil de Franck Sellier, président de l'association régionale (AR) Alsace et de Daniela Senk, députée européenne, le président de l'Union IHEDN Mario Faure a donné quelques informations générales puis a fait lecture du message du général Patrick Destremau, directeur de l'IHEDN et s'est félicité de la présence de nombreux collégiens parmi l'assemblée. Accompagnés à la guitare sèche, deux classes successivement entonné la *Marseillaise* puis l'*Hymne à la joie* européen, chaudement applaudies par l'assistance.

La restitution des travaux des associations est ensuite introduite par Walter Bruyère-Ostells. Convoquant Raymond Aron, il rappelle que le terme de puissance conduit à hiérarchiser internationalement les États, avant de rappeler qu'il s'agit pour les auditeurs de ne pas rester dans la facilité des catégories proposées par Joseph Nye : *hard, soft and smart power*. Si les attributs traditionnels de la puissance avec son vaste territoire ultra-marin et ses capacités militaires doivent être examinées à l'heure du référendum en Nouvelle-Calédonie et après la démission du chef d'état-major, Pierre de Villiers, il convient aussi d'explorer, selon lui, son rayonnement culturel, l'économie que cela génère, mais encore les nouveaux outils de la diplomatie française (interculturalité ou développement durable) pour continuer à nourrir un « *pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde* » (Général de Gaulle).

### **Quelle action et quelle influence française dans le monde ?**

Un état des lieux de la puissance et de l'influence française est proposé en matinée. Pour l'AR Nice-Côte d'Azur, Christine Haget décline les différents domaines sur lesquels s'appuie le rayonnement français dans le monde. Elle émet l'idée d'un socle de ce rayonnement qui serait à la fois territorial (la plus grande ZEE au monde, les DROM-COM et TAAF<sup>1</sup>) et humain (place dans les associations de gouvernance régionale, 492 établissements d'enseignement ou 120 Chambres de commerce à l'étranger, intensité des réseaux de recherche...). Elle souligne cependant la nécessité de préciser les statuts des outre-mers, à commencer par celui de la Nouvelle-Calédonie, et de mieux expertiser la valeur de ces territoires afin de mieux les valoriser.

L'influence française passe également par les outils économiques sur lesquels se sont penchés les auditeurs de l'AR Marseille-Provence. Pierre Balesi fait notamment le point sur le franc CFA en Afrique, souvent décrié. Pourtant, la place de la France est aujourd'hui essentiellement consultative dans les gouvernances économiques régionales (Union économique et monétaire ouest-africaine : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Sénégal et Togo ; la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad ; et les Comores) de la zone franc. En revanche, sa garantie financière est un réel apport pour ses partenaires dont le taux d'inflation (1,2 % dans la CEMAC en 2016) est très rassurant pour des investisseurs. La France peut désormais se prévaloir d'une influence utile à ses partenaires face à de nouvelles démarches impérialistes sur le continent (Chine par exemple).

Les capacités d'action militaire, forme traditionnelle de la puissance d'un État ne doivent pas pour autant être sous-estimées ou balayées du revers de la main. C'est pourquoi Jacques Amyot d'Inville (AR Centre) dresse ensuite le tableau de la situation de notre outil militaire. En repartant de l'Afrique et de la portée géopolitique de l'intervention *Serval*, il souligne la capacité de projection acquise par

---

1 ZEE : zone économique exclusive, TAAF : terres australes et antarctiques françaises.

la France ces dernières décennies, qui devrait être améliorée encore par la « *remontée en puissance* » budgétaire qui s’amorce. Il éclaire notamment le travail sur le vecteur nucléaire, soulignant les similitudes entre le bombardement mené en Syrie le 14 avril 2018 et un exercice *Poker* des forces stratégiques. Par ailleurs, la réactivité décisionnelle offerte par le système de la V<sup>e</sup> République dans ce genre de situation est un autre atout important.

Une table ronde sur l’influence culturelle française par l’éducation et la francophonie s’ouvre ensuite animée par Pierre Ortiz (AR Nord/Pôle Bruxelles). Aude Vella (AR Dauphiné-Savoie) rappelle qu’à l’horizon 2050, on pourrait compter 700 millions de francophones, notamment à la faveur de la démographie africaine. Serge Pogam (AR Haute-Bretagne) souligne l’essoufflement de notre système éducatif, l’impact international de ce recul dans des classements comme PISA mais aussi dans la baisse de notation de la performance des universités françaises face à la concurrence mondiale, et notamment anglo-saxonne. Pour l’AR Bretagne occidentale, Alain Houlou met surtout en lumière la nécessaire mutation de la francophonie et milite pour une *poly-francophonie*, faisant des langues régionales (breton, basque, corse et langues créoles) un outil d’influence en adéquation avec le positionnement français dans le monde de défense de la diversité culturelle et de l’interculturalité.

La matinée se termine par la restitution par l’AR Paris-Île de France d’Henri Deniaud, ancien ambassadeur, sur le positionnement diplomatique français en faveur d’une mobilisation pour lutter contre le réchauffement climatique. Pour le dire autrement, la France investit de nouveaux champs de la diplomatie internationale pour figurer parmi les meneurs sur ces questions. La France a su obtenir des avancées lors de la COP 21 avec la ratification du texte par 170 États. Par ailleurs, Henri Deniaud rappelle que les dossiers climatiques permettent au pays de mettre en place des stratégies d’alliances (objectif d’instaurer un leadership franco-chinois dans ce domaine), d’utiliser de nouveaux réseaux diplomatiques (*One Planet Summit* à Paris en décembre 2017 mobilisant les plus grandes entreprises mondiales). L’objectif de rendre le Pacte mondial pour l’environnement contraignant dans le droit international serait une avancée majeure pour freiner le réchauffement climatique et, en même temps, un résultat fort de notre stratégie d’influence.

### **Comment demeurer une puissance d’action et d’influence à l’avenir ?**

Après la pause déjeuner, les travaux reprennent dans une perspective d’avenir. Les auditeurs présentent désormais leur vision prospective de la capacité française à demeurer une puissance d’action et d’influence. Ainsi, Bernadette Anton (AR Paris-Île de France) attire d’abord l’attention de l’assistance sur l’enjeu des systèmes juridiques dans les relations internationales dont la France doit davantage prendre conscience. L’enjeu est en partie politico-diplomatique et consiste à être très proactif dans les instances à caractère international, dans les instances délibératives mais aussi dans la production des textes normatifs. Il faut véhiculer les qualités du droit français que sont la codification, l’expertise ou la rédaction d’actes. Longtemps exportatrice de sa législation, la France doit rester vigilante dans la sphère de la recherche en science juridique et doit davantage investir dans des traductions pour accompagner le droit comparé. Elle doit également pouvoir exporter son savoir-faire dans le champ sécuritaire que ce soit en termes de législations anti-terroriste ou anti-corruption.

Rapporteur pour l’AR Dauphiné-Savoie, Francis Peltier évoque également les formes renouvelées de puissance dans des secteurs traditionnels à partir du cas de l’agriculture. A l’heure où les modèles productivistes ont montré leurs limites, il rappelle l’accélération en cours du recours aux technologies pour assister les agriculteurs : tracteurs à hydrogène guidés par GPS, méthanisation bien entendu mais aussi très rapidement exosquelettes permettant de faciliter la manipulation des charges lourdes, colliers connectés pour suivre l’évolution du bétail, drones repérant les zones à ensemercer, pilotage des exploitations via un tableau de bord. Il insiste surtout sur l’enjeu de développer les nouvelles modalités de production à développer à partir de la recherche fondamentale (INRA par exemple) pour produire sans pesticide, herbicide... sur laquelle la France doit accroître ses efforts.

Spécialiste du domaine à l’AA-IHEDN, Alexandre Papaemmanuel anime ensuite une seconde table ronde sur les enjeux sécuritaires liés au cyberspace. Il introduit le sujet en rappelant que le développement de la *cyberguerre* contre les intérêts français impose la construction d’une

« *souveraineté numérique* ». Dans ce contexte nouveau de *cyberguerre*, Marc Verlut (AR Aquitaine) rappelle les faiblesses – parmi lesquelles la délégation de ces données à des entreprises étrangères opératrices du *Cloud computing*, la difficulté d’identifier l’attaquant ou de protéger des infrastructures comme les câbles sous-marins – avant de proposer une négociation interétatique, un *Montego Bay<sup>2</sup> de l’Internet*. Un autre enjeu évoqué avec Marina de Castro (AR Région lyonnaise) est celui de l’éducation à cet outil. Il est nécessaire de développer l’esprit critique, de freiner le développement du conspirationnisme très présent sur le Net ou d’éviter les illusions sur l’anonymat offert qui renforcerait le passage à l’acte illégal (harcèlement...) ; elle préconise une meilleure prise en compte par les programmes en éduquant sur le fond mais aussi à la manipulation technique des outils. Les deux enjeux précédents renvoient à l’autonomie industrielle de la France sur les nouvelles technologies. Marc Gilg (AR Alsace) fait le constat du retard et de la difficulté pour des entreprises françaises face aux mastodontes américains, les GAFAM, et souligne que, sur l’intelligence artificielle, la France a des atouts dont elle doit très vite profiter pour être dans la course aux futures mutations. Pour l’AR Var-Corse, Bernard Fontaine propose justement une réflexion sur l’influence par le positionnement sur les industries du futur, centrées sur la défense cette fois-ci. Partant du bilan des exportations françaises de hautes technologies pour 90 milliards d’euros en 2016 soit 27 % des exportations de biens manufacturés, il essaie d’explorer notre futur autour de quelques enjeux comme l’arsenalisation de l’espace, le développement d’engins hypersoniques, l’hyperconnectivité des systèmes d’armes ou les armes à énergie dirigée. Il montre ensuite les recherches actuellement lancées comme la défense de navires de combat par canons laser à l’horizon 2030 mais pointe également du doigt le retard pris sur des technologies majeures.

### **Une nécessaire perspective européenne**

Au final, il insiste sur la nécessité de conserver une autonomie sur ces futures technologies majeures pour une indépendance diplomatique. L’Union européenne est un levier à ne pas négliger, selon lui ; la création d’une DARPA (*Defense Advanced Research Projects Agency*) européenne, dont on commence à parler, aurait ainsi une grande pertinence de son point de vue.

Le Général de corps d’armée allemand Jürgen Weigt, commandant l’EUROCORPS basé à Strasbourg, vient ensuite donner un éclairage sur la puissance d’action française en l’articulant à la politique européenne de défense, notamment incarnée par le Corps européen de réaction rapide qu’il dirige. Il en rappelle l’histoire depuis sa création en 1992, la composition (forces françaises, allemandes, belges, luxembourgeoises et espagnoles) et les effectifs de 60 000 hommes. Il rappelle combien, dans un monde devenu très incertain, il est nécessaire de consolider cette défense européenne dans un effort de moyen terme.

Walter Bruyère-Ostells conclut cette journée de travaux avant la remise du Prix HERMES (concours relatif à l’intelligence économique et stratégique) et la conclusion du Forum par le président Mario Faure.

*Pr Walter Bruyère-Ostells  
président de la commission des études de l’Union-IHEDN*

Photo : Walter Bruyère-Ostells au Parlement européen

Photo JFM

---

2 Lieu d’établissement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982.